



PROCÈS-VERBAL COMMISSION REGIONALE D'ARBITRAGE

Réunion	BUREAU de la COMMISSION REGIONALE D'ARBITRAGE Vendredi 30 octobre 2020 à 18h30 par visioconférence
Présidence :	Laurent KLIMCZAK, président de la CRA.
Présents :	Michel DI GIROLAMO, Gérard GEORGES, Amandine MENIGOZ, Didier VINCENT.
Assistent :	Clément TURPIN.
Excusés :	-

1. COMMUNICATION DU PRESIDENT

Au regard de la situation sanitaire actuelle et la mise en place des mesures de confinement par le gouvernement à compter du vendredi 30 octobre et jusqu'au 1^{er} décembre minimum, la CRA prend bonne note de l'arrêt des championnats amateurs.

Ainsi, en conséquence, elle enverra d'ici demain une communication aux arbitres de ligue dans laquelle elle les informera de la disponibilité de la CRA durant cette période, de l'état de la situation notamment des observations restantes pour finaliser les classements et des échéances à venir.

La CRA se tient à votre disposition et vous encourage à prendre soin de vous ainsi que de vos proches.

2. SITUATIONS INDIVIDUELLES

La CRA prend note de la nomination de Mathilde FRONT au titre d'arbitre fédérale féminine 2. En application des règlements de la DTA, elle nomme Mathilde en Régional 2 à compter de ce jour.

3. PROCHAINE REUNION

La prochaine réunion du bureau de la CRA aura lieu le mercredi 18 novembre 2020 à 18h30 en visioconférence.

Les décisions figurant dans le présent procès-verbal sont susceptibles d'appel dans un délai de 7 jours devant la commission régionale d'appel, en application des dispositions des articles 188 à 190 des règlements généraux.

Le Président,

Laurent KLIMCZAK

Le secrétaire de séance,

Amandine MENIGOZ